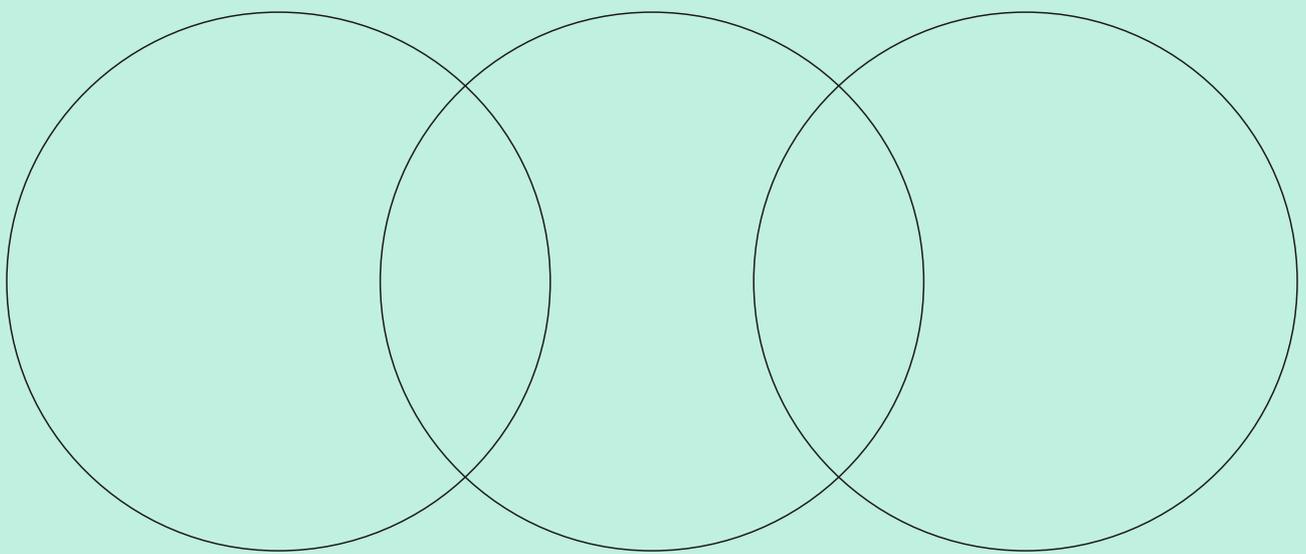


arpenter

Nouvelles réalités territoriales

Appel à candidature pour
les contrats de thèse CIFRE

La recherche dans l'action



Programme doctoral de
la Chaire de recherche « Arpenter »

Leonard, plateforme de prospective et d'innovation du groupe VINCI s'associe à l'Europe des projets architecturaux et urbains (EPAU) pour lancer un appel à candidatures pour 10 contrats en thèse CIFRE.

Le dispositif des *CIFRE*, géré par l'*Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT)* pour le compte du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, est un dispositif d'aide permettant le recrutement de doctorants.

Ces thèses se déploieront dans le cadre de la **Chaire Arpenter**, lieu privilégié de la recherche française sur les dynamiques urbaines et territoriales à l'heure des grandes transitions économiques, sociales et environnementales.

La chaire vise à soutenir et à développer la connaissance sur les dynamiques urbaines et territoriales en France, de la faible à l'hyper-densité, en interrogeant les sentiers de transitions, afin de mieux en comprendre l'évolution, dans ses continuités, inflexions, et ruptures, au croisement des enseignements de la recherche et de l'expertise portée en interne au groupe VINCI. Le réseau des professionnels et des chercheurs engagés dans la chaire bénéficiera d'une animation nationale, associant événements de débats, de valorisation et de diffusion.

Cette chaire vise à accueillir de jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales et en sciences de l'ingénieur et de l'environnement dans un projet collectif et interdisciplinaire, autour de la prospective territoriale et du renouvellement des liens entre recherche et action.

Les doctorants bénéficiant de ces allocations de thèse évolueront dans une communauté de débats entre recherche, métiers et experts du Groupe VINCI et élus, en encourageant les réflexions sur les liens entre recherche et action.

Le présent appel à candidatures concerne 10 contrats en thèse CIFRE :

- une première vague de candidatures est attendue jusqu'au 30 octobre 2023 ;
- une seconde vague sera organisée en 2024.

Les candidats intéressés par la première vague sont appelés à remettre leur dossier au plus vite et jusqu'au 30 octobre 2023 maximum, pour permettre un démarrage des travaux dès la rentrée universitaire.

Leonard et le GIP EPAU pourront organiser une deuxième vague en 2024 pour atteindre le nombre des dix contrats doctoraux, selon la qualité des premières candidatures reçues.

Rémunération et sponsors

La rémunération est de 2 700 à 2 800 euros brut mensuel sur 13,3 mois.

Chaque doctorant bénéficiera, par ailleurs, d'un sponsor parmi les cadres dirigeants du Groupe VINCI et sera également éligible au programme « recherche et solutions », animé par le Lab Recherche Environnement. Ce programme vise à faire émerger des projets de recherche au sein des filiales de VINCI à travers les thèses CIFRE.

Chaque « promotion » sera parrainée par un chercheur reconnu.

Travaux

Ils seront, également, ponctuellement parties prenantes de travaux opérés par l'EPAU, en particulier sur la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU), la Caravane des ruralités et Engagés pour la qualité du logement de demain qui offriront aux doctorants à la fois des terrains d'études et d'expérimentations, une insertion dans une communauté de chercheurs et une ouverture scientifique propices à leur recherche.

À travers leurs recherches, les doctorants poursuivront les objectifs suivants :

- Participer par la recherche-action à la production de connaissances scientifiques et à guider les changements de politiques publiques nécessaires pour s'adapter aux transitions économiques, sociales et environnementales ;
- Observer les mutations des territoires urbains et ruraux, et produire des ressources mobilisables pour les professionnels de l'aménagement des territoires ;
- Opérer des croisements entre un réseau national de chercheurs en aménagement-urbanisme, sociologie, économie, géographie, science politique et architecture, et le réseau des professionnels de la ville et des territoires ;
- Contribuer à la prospective des territoires de demain, notamment à travers la mise en place de méthodes de prospectives « par le bas » ;
- Contribuer à l'émergence en France des études en durabilité.

Éligibilité

Sont éligibles toutes les personnes titulaires d'un master à la date de soumission de la candidature ou en cours d'obtention.

La Chaire Arpenter veillera au respect de l'égalité des chances et s'engage à assurer une représentation équilibrée des sexes, des zones géographiques et des minorités.

Les candidatures seront sélectionnées en fonction de leur qualité scientifique, de leur capacité à mobiliser un intérêt interdisciplinaire, et de leur ambition en matière de renforcement des liens entre les mondes opérationnels et de la recherche, notamment à travers la diffusion et la traduction des résultats de recherche en actions.

Thématiques

Les candidats devront s'inscrire dans les thèmes suivants :

- **Politiques publiques de transitions des territoires et de gestion des ressources** : géopolitique des ressources et nouveaux risques, acceptabilité sociale de la transition environnementale, infrastructures et réseaux, métabolisme urbain, collaborations publics-privés, etc.
- **Formes, morphologies urbaines et leur adaptation aux transitions** : urbanisme transitoire, tiers lieux, urbanisme favorable à la santé, outils de l'aménagement, adaptation des territoires aux évolutions du travail etc.
- **Habitat, qualité du logement et construction de demain** : décarbonation du logement, rénovation énergétique de l'habitat, parc social, etc.
- **La géographie des activités humaines et économiques** : diversité des territoires, petites centralités, prospective des modes de vie, systèmes productifs et industriels locaux, mobilités de demain, etc.
- **Complémentarités territoriales**, relations entre les territoires, notamment des mouvements démographiques ou de la gouvernance des réciprocitys.

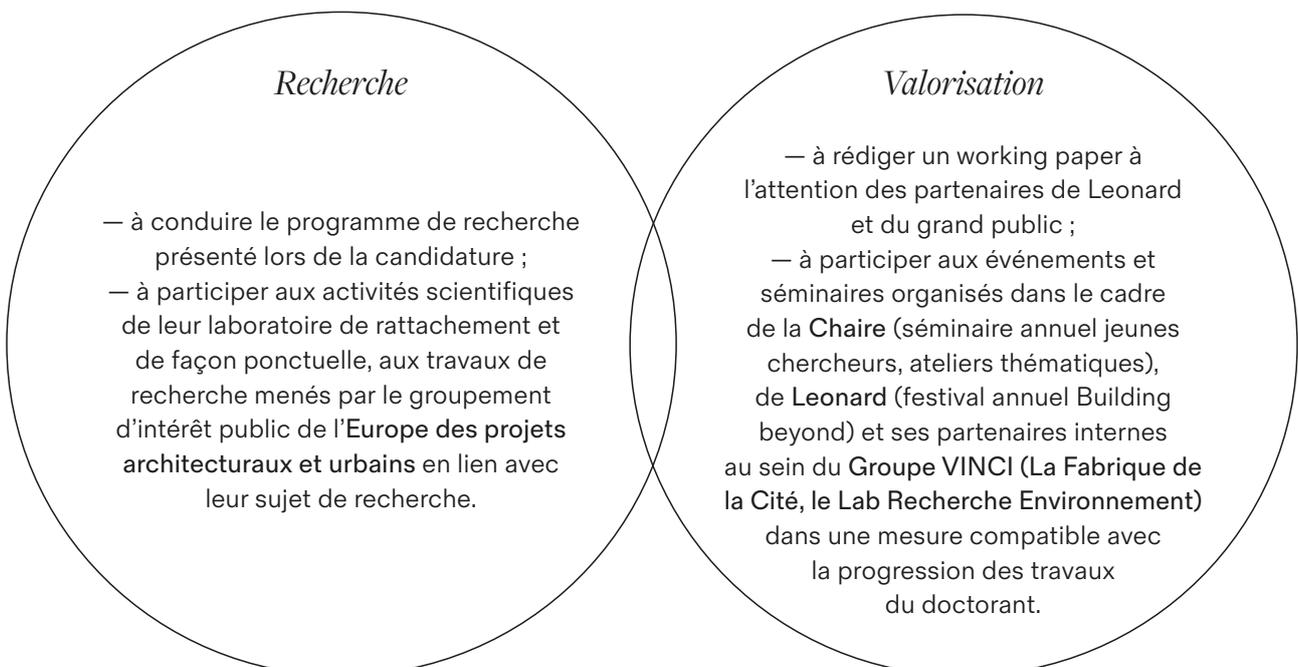
La Chaire Arpenter vise à favoriser les échanges entre cultures disciplinaires et entre métiers. Dans cette perspective, toute discipline proposant des analyses territoriales sera bienvenue dans cet appel à candidatures, avec des méthodes quantitatives et qualitatives.

Un axe transversal à ces thématiques sera partagé par l'ensemble des projets doctoraux :

- **Prospective et innovation** : toutes formes d'innovations techniques ou institutionnelles ayant un impact jugé positif sur les villes et les territoires, ayant déjà été expérimentées avec succès à l'international et pouvant faire l'objet d'une transposition en France.

Engagements

Les candidats retenus s'engagent, pour la durée de leur contrat :



Procédure de recrutement

Le comité de sélection est composé d'experts métiers du Groupe VINCI, Leonard, la Fabrique de la Cité, l'Europe des projets architecturaux et urbains, ainsi que des personnalités éminentes du monde de la recherche.

Chaque candidat sera auditionné par le comité de sélection, qui, à la faveur d'un échange, évaluera le projet scientifique, ainsi que sa capacité à s'intégrer dans le projet de la Chaire Arpenter.

Plusieurs sessions d'audition des candidats présélectionnés seront organisées, à partir de septembre 2023, pour que les candidats puissent présenter et défendre leur projet de thèse devant le comité de sélection.

Comme indiqué ci-dessus, une deuxième vague de sélection de candidatures aura lieu en 2024 pour atteindre le nombre final de dix contrats en thèse CIFRE.

Candidatures

Date limite d'envoi des candidatures en format numérique : 30 octobre 2023

aux adresses suivantes :

julien.villalongue@vinci.com

carmen.rouanet@vinci.com

copies à :

jean-baptiste.marie@developpement-durable.gouv.fr

fabienne.dran@developpement-durable.gouv.fr

sacha.dalis@developpement-durable.gouv.fr

Les candidatures, co-portées par le candidat doctorant et un directeur de thèse pour encadrer le projet, comprendront :

- Un projet de recherche (10 pages maximum) décrivant la problématique, les enjeux, méthodes et objets d'enquête, incluant un calendrier de travail ainsi que les objectifs visés en termes de publications académiques et d'opérationnalisation ;
- Une note d'intention co-signée par le doctorant et le directeur du projet sur l'intégration du projet de thèse dans le projet plus global de la Chaire Arpenter : portée opérationnelle des travaux de recherche, prospective ;
- Le CV du doctorant ;
- Un « grand résultat » issu de recherches ou de travaux précédents que le doctorant souhaite mettre en avant – tout support envisagé : planche, dessin, écrit synthétique, photographie, etc.
- Le mémoire de M2, ainsi que les relevés de note des deux années de master.
- Une proposition de dispositif de valorisation des travaux in itinere.

Contacts

Pour Leonard :

Carmen Rouanet, directrice Projets Partenariaux
carmen.rouanet@vinci.com

Pour le GIP EPAU :

Sacha Dalis, secrétaire général
sacha.dalis@developpement-durable.gouv.fr